



CHIROPTERES

INFOS

BULLETIN DE LIAISON DU PLAN NATIONAL D' ACTIONS CHIROPTERES N° 6 - FEVRIER 2011

SOMMAIRE

- * 2011 Année de la Chauve-souris2
- * Le Plan national Actualités-Février 20113
- * Communication5
- * Actualités Chiroptères Dans les régions6
- * Colloques et Rencontres8



avec le soutien du :



EDITORIAL

L'année de la biodiversité s'achève déjà et les objectifs de protection de la biodiversité restent plus que jamais au cœur de l'action publique. Le ministère en charge de l'écologie a réuni l'ensemble des acteurs de la société civile et savante pour proposer d'ici la fin du mois de mai un projet de nouvelle stratégie nationale pour la biodiversité dont les lignes directrices sont les accords de Nagoya. Dans la continuité de l'année de la biodiversité, l'UNEP (Programme des Nations Unies pour l'Environnement) a souhaité que 2011 soit l'année des chauves souris. Le calendrier en a aussi fait l'année de la forêt, heureux hasard lorsque l'on connaît le rôle central de cet écosystème sur la richesse de nos populations de Chiroptères. Ainsi, gestion forestière respectueuse de ces espèces, protection des gîtes et des sites, refuges chauves-souris seront à l'honneur cette année dont le programme débute par trois jours de sensibilisation du public au Muséum national d'histoire naturelle (p.2).

Il n'a cependant pas fallu attendre ce focus international pour que la France se préoccupe de la protection des Chiroptères. Lancé depuis 2 ans, le plan national d'actions en faveur des Chiroptères tente de répondre à de nombreux enjeux.

Tout d'abord, le travail de structuration de la connaissance via les bases de données et la banque de données documentaires et bibliographiques (p.4) est consolidé par le recrutement au sein de structures telles que la SFEPM et le MNHN de compétences et la formidable implication du réseau associatif (p.3).

Ensuite, il faut se féliciter de la volonté des acteurs du PNA de s'attacher aux enjeux forts de l'intégration de la protection des populations de Chiroptères dans les activités humaines. Les travaux sur la définition des impacts et les mesures nécessaires à leur évitement, leurs réductions puis la compensation des impacts résiduels sont au cours et mobiliseront les acteurs du monde socio-professionnel (forêts et infrastructures) (p.4 et 5).

Évidemment, alors que la majorité des régions se sont lancées dans un plan régional (p.2), les débats restent forts ainsi que la marge de progression mais il semblerait que le plan national d'actions ait permis une mobilisation importante sur les enjeux Chiroptères bien au delà des cercles de naturalistes

En conclusion, l'année 2011 sera certes celle des chauves souris mais elle sera surtout celle de la concertation et de la mobilisation sur la place de la protection de ces espèces dans l'aménagement du territoire. Chantiers ambitieux mais nécessaires que le plan national d'actions vise à porter.

Amélie COANTIC
Adjointe au chef du bureau de la faune et de la flore sauvages
MEDDLT/DGALN/DEB/PEM2



L'année 2011 a été déclarée Année européenne de la Chauve-souris par l'UNEP (Programme des Nations Unies pour l'Environnement). Des événements, organisés par le MEDDTL en partenariat avec le Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN), la Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels (FCEN), la Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères (SFPEM) auront lieu au cours de l'année. Le thème retenu est « Cohabitons avec les chauves-souris ».

Un site internet est consacré à ce sujet :

<http://www.yearofthebat.org/>

N'hésitez pas à y inscrire vos événements en écrivant à :

marianne.courouble@developpement-durable.gouv.fr

EVENEMENT :

La forêt racontée par...

Samedi 12 février et dimanche 13 février

Un autre regard sur la chauve-souris et la forêt :
spectacle pour enfants, projections et échanges pour tout public.

Jardin des plantes
MUSEUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE
Paris 5^e

ENTRÉE GRATUITE

Trois journées de lancement de l'Année de la Chauve-souris auront lieu au Muséum National d'Histoire Naturelle du 11 au 13 février 2011.

La journée du vendredi sera dédiée aux scolaires et les samedi et dimanche au grand public.

2011 est également l'année de la forêt, ces journées de lancement présenteront donc les deux thèmes. Au cours de la journée, seront proposées des projections de films sur le thème de la forêt et des chauves-souris, suivies de débats. Un conte intitulé « l'enfant de la nuit » sera également proposé, mis en scène par les Anthropologues; l'histoire mêlant les chauves-souris et la forêt. Ce spectacle peut être itinérant. N'hésitez pas à vous rapprocher pour toute précision à ce sujet de :

Les Anthropologues

anthropologues@gmail.com

Site : <http://www.anthropologues.fr>

+ 33 (1) 55 86 01 77

Renseignements : 01 40 79 56 01

www.developpement-durable.gouv.fr et www.mnhn.fr/evenements

Entrée libre dans la limite des places disponibles



Recrutements :

* La SFEPM accueille au 1^{er} février un coordinateur scientifique et technique Chiroptères en la personne de Roman PAVISSE qui viendra en appui au Plan National d'Actions Chiroptères. Entre autres, il représentera la SFEPM lors des groupes de travail et coordonnera l'action n°15 sur la mise en place d'une base de données nationale Chiroptères.

* Le MNHN accueille un chargé de mission Chiroptères au 1^{er} mars qui coordonnera notamment l'action n°16 sur la gestion des données de marquage et collaborera à l'action n°19 concernant la formation de validation des connaissances en vue de la délivrance des autorisations de capture.

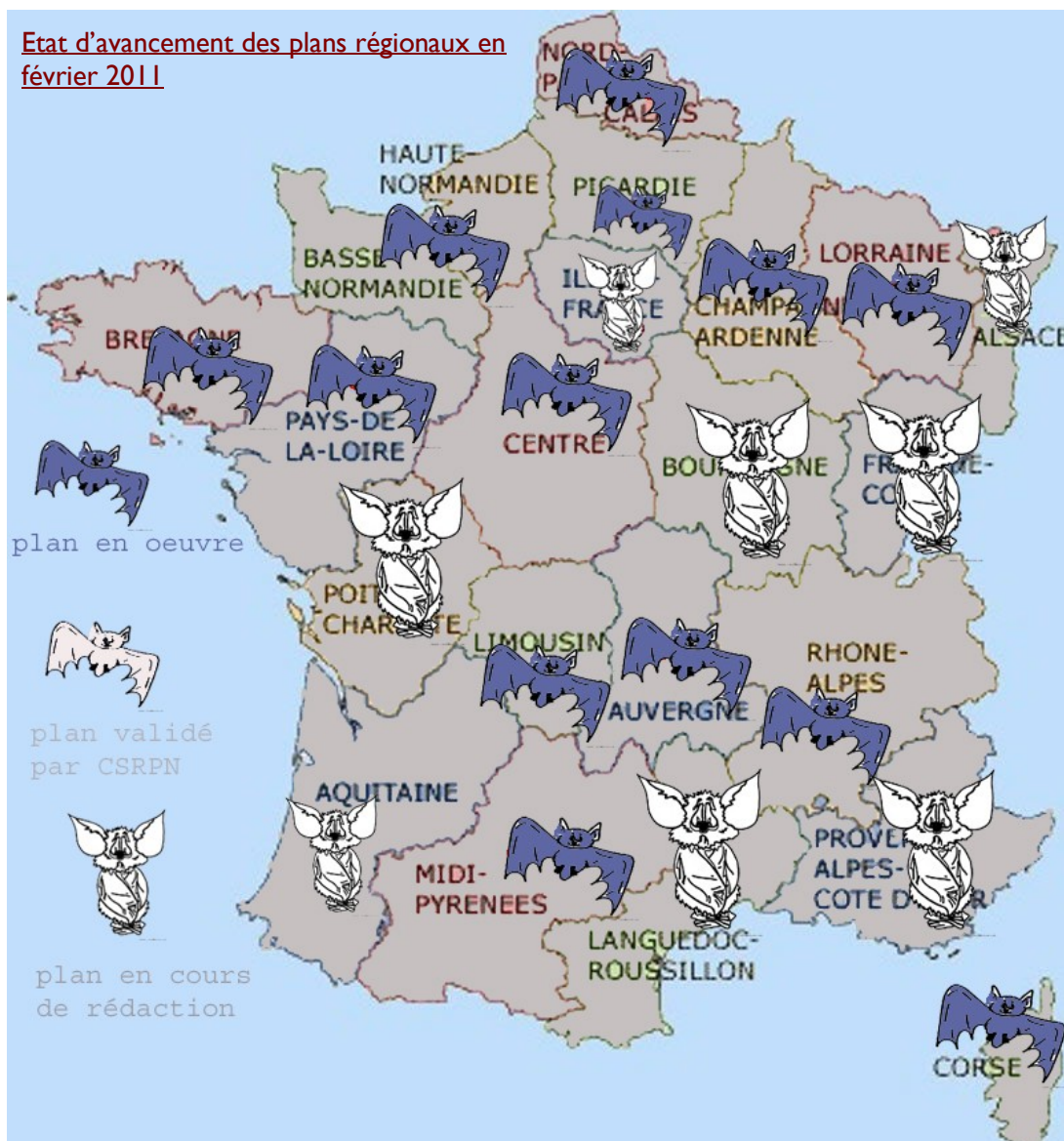
* Grâce à l'embauche d'une personne pour une durée de deux mois à partir du 1^{er} mars, l'Université de Franche Comté débutera la réalisation d'une synthèse bibliographique sur les causes écotoxicologiques de mortalité chez les Chiroptères (action n°16).

Fiche action 1 : Rédiger et mettre en œuvre des plans d'actions régionaux pour les Chiroptères

Au 1^{er} février 2011, l'ensemble des régions a lancé un plan régional en faveur des Chiroptères dont l'état d'avancement diffère (carte ci-dessous). Vous pouvez retrouver les plans régionaux sur :

<http://www.plan-actions-chiropteres.fr/Carte-de-France>

Etat d'avancement des plans régionaux en février 2011



Fiches action 4 : Elaborer et mettre en œuvre des solutions techniques répondant à la mise en sécurité des mines orphelines et autres gîtes souterrains artificiels.

Suite à la présentation de la circulaire du 14 octobre 2009 modifiant la DIE 200 lors du Colloque « La loi du 21 avril 1810, ses prolongements, ses modifications et son adaptation aux évolutions de l'exploitation des ressources minérales » à Autun en Bourgogne, les actes ont été publiés dans la revue de la Société de l'Industrie minière : *Mines & Carrières hors-série. Octobre 2010. Colloque d'Autun : deux siècles de législation minière en France. n°174 - hors série*

Fiches action 6 et 7 :

- *Elaborer et mettre en œuvre une méthodologie pour la prise en compte des Chiroptères lors de la construction et de l'entretien d'infrastructures et autres ouvrages d'art.
- *Evaluer l'efficacité de systèmes de réduction d'impact des infrastructures de transport.

La 3^{ème} rencontre du comité de pilotage au sujet de cette action a eu lieu le 06 décembre à Bourges. Les sites suivis dans le cadre de cette action en Alsace, Basse-Normandie, Centre, Franche-Comté et Provence-Alpes-Côte-d'Azur ont été présentés ainsi que les retours d'expériences sur les infrastructures en cours de suivi. Ces sites seront également suivis en 2011.

Le groupe de travail a pu également échanger lors de la visite d'un des sites étudiés dans le cadre de cette action à Bourges (*photo ci contre*).

La trame du futur guide technique a été discutée, l'objectif étant de rassembler les éléments dès cette année. Il proposera des recommandations aux gestionnaires depuis le projet jusqu'à l'exploitation de l'infrastructure en passant par la conception. Une partie sera dédiée à la requalification environnementale d'un réseau existant et une autre aux ouvrages d'art. Discussions à poursuivre...



Fiche action 9 : Prendre en compte la conservation des chauves souris dans la gestion forestière

* L'Office National des Forêts (ONF), pilote de cette action, a rédigé un bilan rassemblant l'ensemble des actions en terme d'études sur les chauves-souris forestières en France métropolitaine et ce durant les 2 premières années du plan, 2009 et 2010. Il est disponible sur :

<http://www.plan-actions-chiropteres.fr/>

* Une convention a été signée entre la Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels, le Groupe Mammalogique Breton et la Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères afin d'exploiter l'enquête effectuée au sein du réseau des chiroptérologues sur les arbres gîtes utilisés par les Chiroptères.

La fiche enquête à remplir est disponible sur :

<http://www.sfepm.org/documentationChiropteres.htm>

Et <http://www.gmb.asso.fr/publications.html#inv>

Fiche action 18 : Organiser un système centralisé de ressources bibliographiques et techniques se greffant sur une base de données préexistante

Le Muséum d'Histoire Naturelle de Bourges qui centralise la bibliographie nationale sur les Chiroptères a mis en place sur son portail internet une liste d'articles recensés depuis 2005 que vous trouverez ici :

<http://www.museum-bourges.net/chauve-souris-centre-de-documentation-80.html>

(avec en vert, les articles consultables au Muséum).

Afin d'alimenter cette liste de ressources, n'hésitez pas à envoyer à :

documentation@museum-bourges.net vos références bibliographiques mais également si vous le souhaitez vos publications, rapports de stage, plaquettes... en format pdf (avec autorisation de diffusion)

Une requête par mot clé sera étudiée par la suite pour faciliter la recherche.

Fiche action 19 : Etablir un système de formation nationale pour le suivi et l'étude des Chiroptères en particulier pour la procédure de délivrance des autorisations de capture

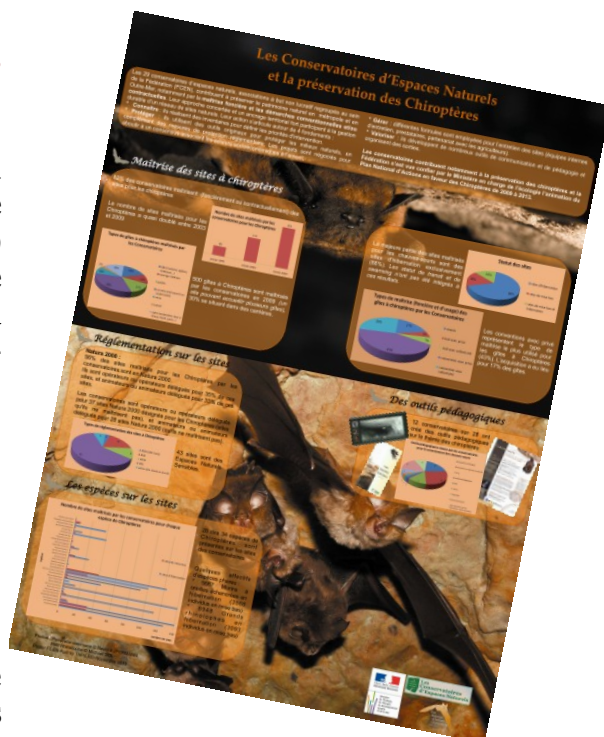
Les propositions émises par le MNHN, l'ONF, la FCEN, la SFPEPM et le réseau des chiroptérologues ont été discutées lors du groupe de travail en octobre 2010. Le travail se poursuit afin de proposer un stage de validation des connaissances pour la capture des Chiroptères.

Communication

Poster « Les conservatoires d'espaces naturels et la préservation des Chiroptères » :

Une enquête lancée en 2010 au sein du réseau des conservatoires a permis d'élaborer cette synthèse qui recense différentes données 2009 concernant la maîtrise des gîtes à Chiroptères, le type de maîtrise, les espèces concernées... Il a été présenté lors du 16^{ème} Congrès des conservatoires d'espaces naturels en 2010 à Montpellier. Il est disponible à cette adresse :

<http://www.plan-actions-chiropteres.fr/Productions>



Revue Forêt de France N°540—février 2011

5 pages sont dédiées aux Chiroptères dans ce numéro spécial Biodiversité de la revue des propriétaires forestiers. Les articles ont été rédigés grâce à une collaboration entre les propriétaires forestiers privés, les chiroptérologues et les Centres régionaux de la propriété forestière. Merci à eux. Pour toute commande du numéro :

<http://www.foretpriveefrancaise.com/forets-de-france-n-539-246508.html>

Dans les régions

BRETAGNE : le radiopistage en images

Le radiopistage consiste à suivre un animal équipé d'un émetteur à l'aide de récepteurs. La vidéo disponible sur :

http://www.dailymotion.com/video/xez1yy_radiopistage-grands-rhinolophes-cha_animals

nous présente le radiopistage qui a été effectué du 31 mai au 5 juin 2010 sur une colonie de Grands Rhinolophes présente dans l'église de Camaret-sur-Mer sur la presqu'île de Crozon et réalisé par le Groupe Mammalogique Breton. Après la capture des individus femelles, un émetteur (moins de 5% du poids de la chauve-souris) leur est posé sur le dos. Leur suivi est alors permis grâce aux signaux émis par l'émetteur et reçus par les récepteurs. Cette technique permet d'étudier les terrains de chasse de ces individus, permettant ainsi une meilleure gestion des sites qui pourraient s'inscrire (par exemple) dans le réseau Natura 2000.

Contact : Groupe Mammalogique Breton : <http://www.gmb.asso.fr/>

**FRANCHE-COMTE : la LGV Rhin-Rhône et les Chauves-souris**

Depuis plus de dix ans, la CPEPESC Franche Comté suit le chantier de la LGV Rhin-Rhône aux abords de la commune d'Ougney en raison de la présence de « routes de vol » d'une des plus grosses colonies de Minoptères de Schreibers de Franche-Comté.

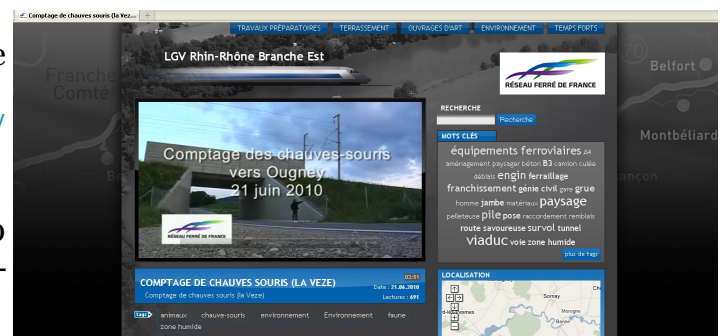
Depuis 2009, avec le bureau d'études L'Azuré, est suivie l'utilisation par les Minoptères des ouvrages d'arts mis en place sur les « historiques routes de vol de 1999 ». Le bilan de ces deux années d'études sera rendu très prochainement à RFF ... et cet été, à deux reprises, la CPEPESC Franche Comté a été sollicitée pour participer à des reportages télévisuels sur cette étude.

Le premier reportage est en ligne sur le site de RFF :

<http://www.lgvrhinrhone.tv/video/comptage-de-chauves-souris-la-veze-127>

Le second est sorti le 11 décembre 2010 sur France 3 Bourgogne Franche Comté.

Contact : CPEPESC Franche Comté : <http://www.cpepesc.org/>



Dans les régions

LORRAINE : Plaquette « Les Chauves-souris, hôtes des anciens ouvrages militaires — Connaissance et Protection »

En Lorraine, les fortifications sont nombreuses, témoignage d'un patrimoine historique. Aujourd'hui ces lieux de paix et de mémoire constituent des habitats favorables aux chauves-souris.

Sur les 22 espèces présentes en Lorraine, une quinzaine peut être amenée à fréquenter ces sites avec parmi elles, des espèces rares et emblématiques telles que la Barbastelle d'Europe ou le Grand Rhinolophe.

Un zoom est fait sur trois des ces sites et des conseils sont donnés pour permettre aux gestionnaires et aux propriétaires de réfléchir à des mesures efficaces en matière de protection.

Disponible auprès de : la CPEPESC Lorraine :

<http://www.cpepesc-lorraine.fr/> ou 03 83 23 19 48



BASSE NORMANDIE : Plaquette « Accueillir des Chauves-souris » par le Parc Naturel Régional des Marais du Cotentin et du Bessin



lecteur.

Téléchargeable sur :

<http://www.parc-cotentin-bessin.fr/>

Ce livret s'inscrit dans le volet d'actions proposé dans le Plan Interrégional en faveur des Chauves-souris de Normandie.

Il présente les caractéristiques des chauves-souris qui utilisent les bâtiments comme gîte d'hibernation, gîte de mise-bas ou simplement gîte de repos.

L'objectif de ce livret vise à donner des conseils aux propriétaires de bâti pour envisager leurs travaux en tenant compte de ces mammifères volants souvent méconnus et redoutés.

Des aménagements sont présentés pour favoriser la présence de ces espèces dans ce type de milieu qu'il leur est indispensable, illustré par des schémas permettant la bonne compréhension du

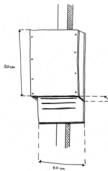
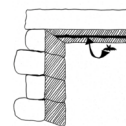
La double poutre

Un linteau de porte ou de fenêtre peut être composé de deux poutres. L'espace situé entre les poutres constitue un gîte idéal pour les pipistrelles, les oreillardes ou la barbastelle.

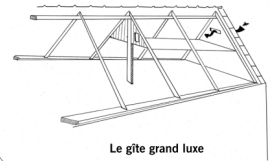
Les nichoirs

Dans les combles, les chauves-souris vont souvent se déplacer afin de rechercher les meilleurs conditions de température. On peut installer sur la charpente des micro-gîtes qui vont fournir des températures plus stables que sous la toiture elle-même.

Dans les bâtiments qui ne permettent pas un accès à l'intérieur, on peut également installer des gîtes en façade afin de favoriser la présence des chauves-souris. On veillera à les placer suffisamment haut (2,5 m) et dans un environnement dégagé afin d'éviter la prédation par les chats ou les fourmes. Une orientation au sud sera à privilégier.



Nichoir externe



Le gîte grand luxe

Afin de permettre la cohabitation en cas d'aménagement des combles en pièce à vivre ou pour offrir un espace particulièrement attractif, on peut prévoir un aménagement de plus grande ampleur :

- Hauteur minimale de 1,5 m,
- Largeur au moins 1 m,
- Cloison de séparation étanche et comportant un accès pour l'entretien hivernal,
- Pose d'une bâche au sol,
- Accès extérieur de 40 cm de large et 7 cm de haut (ou de 15 cm en chicane).

Nichoirs internes

Colloques et Rencontres

FRANCE

5^{èmes} Rencontres Chiroptères Grand Est - les **26 et 27 mars 2011** à Lorentzen en Alsace.

Organisées par le GEPMA, elles ont pour objectif de permettre les échanges d'expériences et de partager les découvertes entre naturalistes. Elles contribuent à la dynamique du réseau des bénévoles du Grand Est de la France (Alsace, Bourgogne, Champagne-Ardenne, Franche-Comté, Lorraine).

Plus de détails sur : <http://gepma.free.fr/>

Le 17^{ème} Congrès des Conservatoires d'Espaces Naturels a lieu **du 4 au 7 avril 2011** à Aix les Bains, en commun avec Réserves Naturelles de France. Parmi les forums d'échanges proposés, l'un d'eux concernera les Chiroptères. Vous êtes cordialement invités à ce Congrès réunissant ces 2 réseaux de gestionnaires d'espaces naturels, sur le thème « Nature et savoir faire, deux réseaux s'engagent ».

Programme et inscriptions disponibles sur :

<http://www.enf-conservatoires.org/>



6^{ème} Congrès européen de Mammalogie - du **19 au 23 juillet 2011** au Muséum National d'Histoire Naturelle. Le but de ce congrès sera de retranscrire les connaissances mammalogiques européennes dans les domaines de la taxonomie, phylogénie, évolution, écologie, répartition et conservation des Mammifères. Plus de détails et inscriptions sur : <http://www.sfepm.org/agenda.htm>



NORVEGE

Congrès international "Eolien et impact sur la vie sauvage" - du **2 au 5 mai 2011** à Trondheim en Norvège. 30 pays sont d'ores et déjà inscrits afin d'échanger sur cette problématique.

Plus de détails et inscriptions sur :

<http://www.cww2011.nina.no/Programme.aspx>

N'hésitez pas à adresser à tout moment articles et informations que vous souhaiteriez faire partager au réseau. Vos photos et dessins sont également les bienvenus pour illustrer ce bulletin. En vous remerciant par avance de votre participation future...

Plan National d'Actions Chiroptères
Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels

Maison de l'Environnement de Franche Comté - 7 rue Voirin - 25000 Besançon
03 81 81 78 64 - www.enf-conservatoires.org

Conception : A. Tapiero - chargée de mission du Plan National d'Actions Chiroptères
audrey.tapiero@enf-conservatoires.org

Comité de lecture : F. Muller, B. Mounier et C. Lépine (FCEN), M. Carteron (DREAL Franche Comté, DREAL pilote), H. Fourdin, M. Lemaire et S. Aulagnier (SFPEM)

Directeur de publication : P. Vautier (FCEN)